

SAVOIR ÊTRE ET POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Contenu pédagogique

Déontologie dans les services à la personne

- Connaissance des textes régissant les métiers des services à la personne
- Compréhension et appréhension des principes généraux des métiers des services à la personne et de leurs devoirs
- Proxémie, préservation de l'intégrité et du bien être de la personne

Rôle de l'intervenant

- Définir son positionnement professionnel
- Savoir communiquer et alerter la famille et son responsable hiérarchique
- La nécessité du cahier de liaison et d'un compte rendu de son intervention
- Transmettre des informations relatives à son domaine d'activité en préservant le principe de confidentialité
- Les relations avec la hiérarchie, la personne aidée, l'entourage, la famille, avec une équipe pluridisciplinaire

▼ OBJECTIF

Avoir conscience et connaissance de la déontologie de son activité professionnelle Adopter la bonne communication professionnelle en fonction de son interlocuteur Adopter l'attitude la plus adaptée à la situation professionnelle

▼ PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants à domicile

▼ PRÉREQUIS

aucun

▼ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes et supports pédagogiques Mises en situation pratique Études de cas Apports théoriques Méthodes d'évaluation En cours de formation

▼ DURÉE